

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens du
conseil d'arrondissement du 3 mai 2011 déposé au
conseil d'arrondissement du 7 juin 2011**

1) Madame Nadia Topouzanov 11-89736 CA 3 mai 2011

Se plaint des conditions de vie difficiles dans le quartier à cause des nuisances découlant des chantiers de construction dans le quartier (Irène/St-Jacques). Elle indique qu'il y a une quantité incroyable de poussière, que le chantier n'est pas laissé propre et que le nettoyage cause d'autres nuisances. Elle indique qu'elle a logé plusieurs appels à l'inspecteur de la ville mais qu'elle ne voit aucune conséquence à la suite des visites. Elle fait état des investissements qu'elle doit faire pour l'entretien de sa maison à cause de la malpropreté dans le quartier et indique que cette situation cause un préjudice aux résidants quant à la jouissance de leur propriété. Par ailleurs, elle trouve que la politique de la ville en la matière est trop laxiste et rappelle que la situation dure depuis deux ans et qu'un nouveau chantier verra le jour prochainement.

Le maire indique que les élus compatissent avec les résidants du secteur et que plusieurs actions sont mises de l'avant afin que cette situation soit chose du passé.

La conseillère Véronique Fournier rappelle que des interventions ont déjà été faites quant à la question d'accumulation de boue et que les cols bleus ont été mis à contribution sur cette question. Elle indique qu'un relevé des demandes faites au 311 depuis 2008 ou 2009 a été produit et rappelle l'importance de loger les plaintes au 311 afin d'avoir des relevés complets de la situation. Elle indique que des démarches sont en cours avec les promoteurs et les résidants afin qu'il y ait un bon voisinage dans le quartier.

Le maire rappelle que depuis que les élus sont en poste, ils ont agi de façon responsable sur plusieurs dossiers du quadrilatère, rappelant que les résidants ont toute leur assistance dans ce dossier. Il indique qu'il fait entièrement confiance à la conseillère Fournier qui s'occupe du dossier et aux services des Travaux publics pour la question du domaine public ou de l'aménagement urbain pour la réalisation du projet conformément aux normes. Sur la question des graffitis, il rappelle les sommes d'argent investies et que, dès le début du mandat, des annonces avaient été faites sur les intentions de revoir la réglementation et que, dès que le pouvoir a été transféré aux arrondissements, le travail en arrondissement était fait.

Monsieur Stéphane Bernaquez, chef de division permis et inspections, a fait le lien avec le Service de la qualité de l'air. Les responsables du service ont pris la requête en charge.

2) Madame Wendy Heitmann 11-89741 CA 3 mai 2011

Sur la question du contrôle animalier, elle indique être contente de savoir que l'arrondissement évalue la situation. Elle demande qu'un comité de citoyens soit mis en place pour trouver des solutions proactives rappelant que plusieurs résidants s'intéressent à la question.

Le maire rappelle que la situation doit être étudiée pour tout le territoire de la Ville de Montréal et que son parti fait aussi des vérifications de la question.

Répondu sur place.

3) Monsieur Richard Contant**11-89746****CA 3 mai 2011**

Remercie le conseil d'avoir rencontré le groupe d'artisans du 4000 Saint-Patrick. Il rappelle que le propriétaire a reçu un avis de réserve et indique que des baux à long terme sont en vigueur. Il demande quels sont les coûts pour l'acquisition de l'immeuble.

Le maire rappelle que le propriétaire est intéressé à vendre son immeuble depuis longtemps, qu'il avait été annoncé déjà en 2009 qu'une partie du terrain serait visé soit par un achat ou une expropriation pour le prolongement de La Vérendrye. Il rappelle l'opération de revitalisation du secteur et le fait que le clos de voirie fait aussi l'objet d'une expropriation et qu'il fallait trouver un autre site pour sa relocalisation. Il indique que l'arrondissement croit en ses artisans et que toutes les solutions seront analysées.

Une analyse de l'ensemble des facteurs de la situation sera faite et une requête sera acheminée à la Direction de la stratégie immobilière qui a le mandat dans ce dossier.

4) Madame Victoria Wonnacott**11-89753****CA 3 mai 2011**

Indique qu'elle est locataire dans l'immeuble du 4000 St-Patrick et indique qu'elle n'a pas vu une copie de la réserve.

Le maire indique que l'arrondissement n'a pas ces documents et demande au directeur d'arrondissement de donner un complément d'information sur la question.

Monsieur Erick Santana, directeur d'arrondissement, rappelle qu'une réserve est le moyen utilisé pour démontrer le sérieux de la démarche à un propriétaire et que cette procédure et le processus de négociations relèvent du service du courtage de la ville centre, que nous ne sommes pas tenus au courant des négociations avec le propriétaire pour des questions de transparence et conflits d'intérêt et que les documents ne sont pas à l'arrondissement. Il rappelle qu'une réserve empêche la transformation et la construction sur l'immeuble.

Une analyse de l'ensemble des facteurs de la situation sera faite et une requête sera acheminée à la Direction de la stratégie immobilière qui a le mandat dans ce dossier.

5) Monsieur Louis Ghaminé**11-89760****CA 3 mai 2011**

Rappelle qu'il a fait parvenir en octobre dernier une pétition de 86 noms pour l'installation d'une traverse pour piétons pour les parents et les enfants de Tyndale-St-Georges. Il indique que les enfants marchent à tous les jours et sortent aussi en groupe. Il dépose une copie de la pétition envoyée.

La conseillère Huguette Roy indique que le dossier a été discuté la semaine dernière à la rencontre de la Table de sécurité urbaine et que le lien a été fait avec madame Metcalfe pour préciser qu'aucune mesure n'est prise durant l'hiver. Elle indique que le secteur est inclus dans le secteur ciblé et priorisé. Elle indique que le marquage au sol a débuté à certains endroits, notamment à l'école de la Petite-Bourgogne.

Madame Marie-Josée Girard, des études techniques, indique que le déploiement devrait débuter dans les jours à venir, qu'elle ne peut confirmer le type d'aménagement spécifiquement prévu à cet endroit.

Le maire indique que les services le joindront avec des informations plus précises.

Madame Ledoux a communiqué avec le citoyen. Elle lui a indiqué qu'une balise de sensibilisation a été installée sur la rue Vinet entre les rues Workman et Delisle. On prévoit également l'installation d'une plaque de comptage afin d'évaluer l'étendue de cette problématique.

6) Madame Vanessa Paquette

11-89766

CA 3 mai 2011

Note une augmentation des graffitis depuis 3 ou 4 ans, notamment dans le secteur du boulevard Monk et demande quel est le plan d'action pour les rues non commerciales et la prévention sur l'ensemble des rues.

La conseillère Huguette Roy rappelle que la problématique des graffitis est très complexe et qu'elle ne sera pas réglée dans l'année qui vient. Elle rappelle que l'arrondissement travaille activement avec le poste de quartier 15, que des endroits sont ciblés pour une surveillance accrue. Elle indique que l'on a une petite équipe et un grand territoire à couvrir. Elle indique que plusieurs résidents décident de se mobiliser et prendre en charge leur secteur. Elle précise que le plan d'action sera présenté prochainement dans la Voix Populaire et invite les résidents à signaler les graffitis au 311 et qu'ils peuvent aussi communiquer avec elle pour des précisions ou pour rencontrer les citoyens dans leur secteur.

Répondu sur place.

7) Monsieur Paul Machnik

11-89773

CA 3 mai 2011

Indique qu'il est l'un des locataires du 4000 St-Patrick. Il précise qu'il est tout nouveau pour eux d'apprendre que le propriétaire veut vendre son immeuble et qu'il trouve contreproductif d'avoir un clos de voirie à cet endroit. Il indique qu'il est important de considérer un autre site et dépose un document à cet effet aux membres du conseil. Il lie son commentaire au rapport de consultation de 2010 sur les abords du canal et demande si les élus sont prêts à reconsidérer leur décision.

Le maire indique que l'arrondissement revoit le dossier et qu'un mandat demandant de regarder différentes alternatives a été donné au lendemain de la rencontre avec les locataires. Il précise que l'on regarde ce qui a été fait du côté de la ville centre et du ministère des Transports.

Répondu sur place.

8) Madame Henriette Leduc

11-89777

CA 3 mai 2011

Relève les différentes sommes versées pour contrer les graffitis et indique que ce n'est pas assez d'argent et que ce sont des actions minimales qui sont posées. Elle demande combien d'argent reste pour l'effacement des graffitis, une fois les salaires payés.

Le maire rappelle que beaucoup d'argent a été investi dans des pistes de solutions pour contrer la prolifération des graffitis mais que c'est un fléau difficile à enrayer. Il rappelle toutes les sommes investies par les années antérieures et fait la revue des contrats octroyés et le travail effectué rappelant que toutes ces actions font partie d'une stratégie d'ensemble qui implique différents acteurs tout en essayant d'être imaginatifs.

La conseillère Huguette Roy donne des informations additionnelles sur le contrat donné à Solutions Graffitis et sur le secteur visé pour l'effacement. Elle rappelle que 45% du

budget alloué à la propreté va pour enrayer les graffitis et que la ville centre délègue ce pouvoir aux arrondissements sans les budgets qui vont de pair.

Répondu sur place.

9) Madame Emmanuelle Berthou 11-89782 CA 3 mai 2011

Soulève la question de la revitalisation des artères commerciales en lien avec la fermeture annoncée de la SAQ sur le boulevard Monk. Elle rappelle l'importance que les services de proximité soient disponibles dans le quartier et demande au conseil ce qu'il entend faire concernant cette situation.

Le maire rappelle qu'il a soulevé cette question sur diverses tribunes depuis le mois dernier, qu'une lettre a été envoyée à la SAQ et qu'il espère que les commerçants de la rue Centre se joindront au mouvement citoyen.

Répondu sur place.

10) Monsieur Pierre Brisset 11-89790 CA 3 mai 2011

Rappelle que les 3 questions pertinentes posées par le maire lors de la conférence de presse du mois dernier sont toujours sans réponse et indique qu'il serait opportun de déposer une motion au conseil municipal pour questionner la ville sur le projet et entamer le débat à la ville centre. Il souligne l'importance de faire des suivis indiquant que certains efforts ne sont pas menés à terme. Il félicite le travail des services dans le dossier et réitère sa volonté d'aider au projet.

Le maire remercie monsieur Brisset pour tout le travail qu'il fait, rappelant que cela est toujours très utile et que l'important est de se mobiliser afin que la population soit écoutée. Il rappelle l'importance d'aller de l'avant avec des communications transparentes et d'être tenace. Il invite les citoyens à continuer à se mobiliser et rappelle la manifestation prévue.

Répondu sur place.

11) Madame Geneviève Grenier 11-89795 CA 3 mai 2011

Remercie le conseil pour le certificat d'action collective décerné à Action-Gardien et pour la subvention pour l'organisation de la fête familiale. Elle indique avoir lu attentivement le rapport synthèse sur le développement des abords du canal qui contient plusieurs aspects intéressants. Elle fait référence au communiqué émis l'automne dernier et demande si le rapport et le communiqué ne sont pas contradictoires et si le conseil a changé d'idée et est maintenant plus favorable à une densification résidentielle aux abords du canal.

Le maire répond qu'ils ne sont pas contradictoires, que ce sont des balises qui sont données et rappelle que le document a été versé sur le site Internet pour des questions de transparence et qu'il est complémentaire à toute l'information sur la question. Il précise qu'il n'a pas dit qu'il y avait une saturation des condos dans le secteur mais plutôt qu'il y en avait beaucoup au centre du quartier et il rappelle le nombre élevé de demandes et les projets des promoteurs pour ce type de logement.

Répondu sur place.

12) Madame Christiane Dufresne

11-89753

CA 3 mai 2011

Demande quelle est la date prévue pour la réouverture des terrains de tennis à St-Jean-de-Matha. Elle demande s'il y aura de l'animation aux terrains de tennis et de balle et s'il y aura des activités pour les jeunes offertes par la ville.

Le maire indique qu'il y a de la bonne volonté de part et d'autres dans ce dossier et demande à monsieur Erick Santana, directeur de l'arrondissement, un complément d'information sur ce dossier. Il rappelle que ce dossier ne vise pas pour le moment l'augmentation de l'offre de services.

Monsieur Erick Santana, directeur d'arrondissement, indique que l'arrondissement a des échanges avec le conseil de fabrique et que l'ouverture des terrains est souhaitée le plus rapidement possible.

Répondu sur place.

13) Monsieur Mathieu Robillard

11-65746

CA 5 avril 2011

Dépose une demande de soutien financier de 1 000 \$ pour un projet de récréations animées pour 117 jeunes à l'école primaire Annexe Charlevoix.

Le maire indique que la demande sera étudiée à l'arrondissement et que d'autres avenues peuvent aussi être envisagées rappelant que deux membres du conseil sont aussi commissaires scolaires.

CSLDS fera une analyse de la demande.

14) Monsieur Serge Deschamps

11-38262

CA 1er mars 2011

Indique qu'il est d'accord avec les propos de madame Alexandroff sur les mezzanines et qu'avec le temps celles-ci vont étouffer le quartier. Il indique que, selon SOS Culture, si la tendance se maintient, pendant les deux ans nécessaires pour faire l'inventaire des maisons anciennes, elles auront disparu car elles auront été achetées par des promoteurs qui les auront démolies. Il indique qu'il a déposé une plainte contre la rénovation du 550, Greene car c'était un bâtiment historique qui ne l'est plus à la suite des rénovations et que la Direction de l'aménagement urbain n'a aucun expert en patrimoine parmi son personnel. Il demande au conseil de constituer un comité d'experts en patrimoine pour analyser les demandes sur les bâtiments anciens.

Le maire indique que c'est une excellente suggestion qui sera étudiée.

La demande de constituer un comité d'experts en patrimoine est en analyse.